

Senghor politique et penseur entre deux mondes

François Gaulme

DANS **ÉTUDES 2002/7-8 (Tome 397)**, PAGES 11 À 20

ARTICLE

LE MANTEAU de l'injustice et de l'incompréhension aura revêtu jusqu'au tombeau, comme une bénédiction déguisée, Léopold Sédar Senghor, président-poète pleuré au Sénégal, y compris par ses adversaires politiques de jadis, mais qui ne fut pas accompagné dans son cortège funèbre par une France officielle trop désinvolte envers l'un de ses hommes-liges pourtant les plus éminents. A l'approche de Noël 2001, ce scandale révéla brutalement la situation véritable, très proche de l'étiage, de relations franco-africaines parfois si vantées. Il mériterait en soi qu'on s'y arrête, mais moins sans doute qu'à la personnalité même du défunt, extraordinaire au sens propre et à plus d'un titre.

1

ÉLÉMENTS D'ÉLOGE FUNÈBRE

Cet aveuglement du siècle à son égard, éprouvé directement à maintes reprises, n'aura peut-être que peu marqué Senghor, poète universellement consacré, chef d'Etat honoré dans le monde entier, mais aussi intellectuel africain aux idées mal classables, entré en politique au milieu du XX^e siècle sans se rattacher clairement non plus à un grand courant idéologique de cette époque. Il fut ainsi critiqué tour à tour pour ses thèses favorites sur la « négritude » et le « métissage » (inacceptables aux yeux d'Africains plus radicaux dans leur engagement propre), comme pour un comportement politique fait de trop de compromissions avec l'ancien colonisateur (pour d'autres détracteurs venus de diverses parts). Son extrême courtoisie et sa discrétion personnelle (attitude contraire à une vocation poétique conçue sur le mode romantique) empêchent cependant que l'on puisse, sur ce point, ne serait-ce que deviner le fond de son cœur^[1].

2

De l'extérieur, il est non moins difficile de cerner la place exacte de Senghor dans l'histoire, de définir sa marque dans les événements de son temps. Il fut socialiste, mais certainement pas au sens du marxisme ; il chanta la dignité et la beauté des peuples noirs, mais sans pouvoir être considéré comme l'un des précurseurs de ce que l'on appelle aujourd'hui l'« afrocentrisme » et qui exige une réappréciation de l'histoire mondiale en leur faveur. Il fut chrétien à la tête d'un pays majoritairement musulman, mais sans que cela prenne l'apparence d'un problème ou d'un paradoxe majeur, comme ce serait peut-être le cas actuellement. Il servit l'ancienne puissance coloniale et défendit la culture humaniste européenne, y compris après l'indépendance de son pays, sans donner pourtant l'impression de vivre d'insoutenables dilemmes.

3

A la différence de bien des politiques, il semble avoir été plus soucieux de scander, pour ainsi dire, et d'ordonner harmonieusement son action publique en fonction de ses propres exigences intérieures, elles-mêmes rassemblées par lui en un ensemble cohérent, que de laisser un nom dans l'histoire par la violence et la détermination de ses initiatives. C'est peut-être la raison profonde de cette désinvolture française à son égard, qui a choqué tant de Sénégalais et d'amis de l'Afrique, au moment de ses obsèques solennelles : beaucoup ne savaient plus, à Paris, ce qu'ils lui devaient.

4

Pourtant — et d'abord — ce qui restera sa contribution politique la plus originale, c'est d'avoir, par sa volonté personnelle, préservé d'une manière, certes limitée mais plus précieuse encore du fait des circonstances, l'esprit de la démocratie parlementaire, dans la nuit dictatoriale des systèmes à parti unique qui recouvrit l'Afrique de sa chape durant plusieurs décennies et crut trouver des justifications jusque dans un unanimité communautaire traditionnel. Lui, si soucieux de chanter en vers libres la grandeur de l'Afrique ancienne, n'en surprit pas moins l'opinion en se retirant volontairement de la présidence et de la vie politique en décembre 1980, ce qui était sans exemple sur son continent, et ne put paraître à certains qu'une imitation plus ou moins servile et intéressée de l'Occident, ainsi qu'un très dangereux précédent. Auparavant, il avait défendu, dans la même ligne, un mode de gouvernement respectueux du vote parlementaire (lors de son affrontement avec le Premier ministre Mamadou Dia en 1962), avant de s'engager avec retard et répugnance sur la grand' route africaine du présidentielisme. Plus tard, il avait rétabli un système limité de pluralisme (à trois courants officiels). Tout cela allait, en fait, dans le sens de ce que l'on appelle maintenant « l'Etat de droit ». On ne peut lui reprocher, dans sa pratique étatique quotidienne, qu'une sévérité excessive envers des opposants incarcérés dans de très dures conditions matérielles et morales, attitude politique devenue, hélas ! atrocement banale en Afrique.

5

Rétrospectivement, il faut imputer aussi au passif de son gouvernement une intervention excessive de l'Etat en matière économique, qui fit plonger le Sénégal dans la régression et la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, alors qu'elle parvint au contraire à développer simultanément, sur deux décennies (1960-1980), une Côte-

6

d'Ivoire mieux pourvue par la nature et qui s'était affranchie avec la loi-cadre Defferre (appliquée en 1957), puis l'indépendance, de la tutelle de Dakar, chef-lieu de l'AOF (Afrique occidentale française). Cette décadence matérielle fut même attribuée personnellement à un homme dont on disait souvent, dans les milieux d'affaires franco-africains, qu'il était plus soucieux de faire apprendre le grec aux Sénégalais que de développer véritablement son pays.

A vrai dire, de telles accusations, qu'elles soient justifiées ou non, montrent bien que Léopold Sédar Senghor, tout en jouant durablement un rôle déterminant dans l'évolution des relations franco-africaines, avant comme après les indépendances, ne s'est jamais trouvé cependant au cœur du nœud de scandales que l'on a nommé la « Françafrique^[2] ». Il fut pourtant à bonne place, successivement : professeur à l'Ecole de la France d'Outre-Mer et député du Sénégal dès les débuts de la IV^e République, puis secrétaire d'Etat (1955) et ministre (1959) français, ainsi qu'époux, de 1946 à 1955, de la fille d'un héros de la France libre, le gouverneur Félix Eboué (mort en 1944), puis, plus de vingt ans plus tard, ami personnel et ancien camarade de classe du président Georges Pompidou.

Car Senghor, du fait d'un caractère personnel d'un incontestable désintéressement, avec une sorte de détachement de poète et de grammairien envers les richesses, mais aussi en raison des faibles ressources naturelles et de la place excentrée de son pays, parut ne jamais appartenir pleinement aux réseaux politico-économiques qui imposèrent, sur trois décennies, une stabilité d'origine autoritaire à l'Afrique francophone. Il sut pourtant faire appel à la France pour enrayer un début de mai 1968 sénégalais, et ne dénonça jamais quoi que ce soit dans les rapports officiels franco-africains, si facilement traités de « néo-coloniaux » par ses pairs demeurés dans l'Université. Malgré ce comportement, que l'on pourrait juger sévèrement comme relevant d'une Afrique foncièrement « ambiguë » — pour reprendre le terme employé par Georges Balandier dès les années cinquante —, l'opinion et la presse françaises ne l'assimilèrent jamais à la troupe suspecte des promoteurs d'une ère de compromissions bilatérales, dont la nouvelle politique africaine de la France tente actuellement, péniblement, de se dégager.

Rien n'illustre mieux, d'ailleurs, le caractère atypique de l'ancien Président sénégalais dans les rapports franco-africains que le contraste des distinctions dont il a su ou, au contraire, n'a pas pu bénéficier de la part de l'ancienne métropole : premier agrégé africain en 1935, puis premier Noir élu, en 1983, à l'Académie Française, au siège du duc de Lévis-Mirepoix, chargé de médailles et de doctorats *honoris causa*, il fut ensuite, sur sa vieillesse, écouté encore des responsables politiques parisiens lorsqu'il s'est agi de construire, à partir de 1986, une « Francophonie » institutionnelle sur le modèle du Commonwealth britannique, avec une dimension plus culturelle^[3]. En revanche, ses obsèques, le 29 décembre 2001, à la cathédrale Notre-Dame d'Afrique de Dakar (réalisation architecturale majeure de l'ère coloniale) ne furent suivies ni par le Président de la République, ni par le

Premier Ministre français, ni par beaucoup de chefs d'Etat d'Afrique francophone^[4]. Celles du fondateur de la Côte-d'Ivoire indépendante, Félix Houphouët-Boigny, au contraire, furent, en février 1994, dans cette Basilique Notre-Dame de la Paix qu'il avait fait construire à grands frais quelques années auparavant à Yamoussoukro, son village natal, l'occasion d'un déploiement protocolaire sans équivalent dans l'histoire des relations franco-africaines : un avion gouvernemental français y conduisit notamment, à la tête d'une centaine de personnages officiels ou non, le chef de l'Etat (François Mitterrand) et celui du gouvernement (Edouard Balladur) de l'époque, mais aussi un ancien président (Valéry Giscard d'Estaing) et plusieurs ex-Premiers ministres (dont Jacques Chirac). Au sein de cette délégation française surabondante, on notait toujours la présence de Jacques Foccart, ancien secrétaire général de la Communauté à l'Élysée et véritable Père Joseph des liens gaullistes avec l'Afrique. La mort de celui-ci, au début de 1997, devait marquer un tournant de la politique française envers ce continent, celle-ci devenant ensuite de moins en moins interventionniste. Celle de Léopold Sédar Senghor se produisait donc déjà dans une nouvelle époque, celle de « l'Afrique sans la France », comme l'a dit récemment l'ancien Premier ministre centrafricain Etienne Ngoupandé.

La discrétion de la France officielle à cette messe de funérailles d'un éminent Français (il l'était devenu dès ses années d'études parisiennes), mort en Normandie plus de vingt ans après son retrait volontaire de la présidence sénégalaise (contrairement à un Houphouët, décédé en fonctions sur sa terre natale), ne tenait cependant pas seulement à ce décalage temporel ou à la personnalité du défunt, trop diverse et nuancée pour pouvoir résumer à elle seule les liens franco-africains du XX^e siècle. Il est permis de se demander si l'action politique de Senghor dans sa logique particulière — de son élection comme député du Sénégal en 1945 à son retrait volontaire de 1980 —, ainsi que ses idées les plus fortes et les plus constantes, furent aussi bien comprises à Paris que l'étaient celles de son rival de toujours dans la gestion africaine de l'héritage colonial français.

10

LE CONTRASTE HOUPHOUËT/SENGHOR

Un parallèle entre ces deux personnalités majeures de la vie politique africaine francophone contemporaine, Houphouët-Boigny et Senghor, s'impose d'autant plus que leur rivalité — ou plutôt le contraste de leurs options comme de leurs destins respectifs — s'est manifestée dès la phase ultime de la colonisation, celle de la « France d'Outre-Mer », voulue par une IV^e République délibérément assimilationniste et qui tendit les bras aux territoires subsahariens pour mieux masquer les problèmes de l'Indochine et de l'Afrique du Nord.

11

D'ailleurs, si Senghor restait discret sur le leader ivoirien comme sur bien des choses, Houphouët n'a pas manqué, quant à lui, de faire allusion ironiquement à la personnalité, à ses yeux très particulière, du premier Président sénégalais. En 1985, à

12

Abidjan, par exemple, au cours d'une de ces interminables conférences de presse qu'il affectionnait pour démontrer, du temps de sa vieillesse comblée, le maintien de son influence internationale et de sa forme physique, il releva au passage, dans une formule lapidaire et assassine, que Senghor avait regagné l'Afrique à quarante ans, alors que lui-même l'avait quittée alors pour la première fois au même âge.

C'était là encourager, de fait, bien des préjugés à l'égard des Sénégalais au sud du Sahara, où on leur reproche souvent une francisation excessive. Mais Houphouët voulait faire entendre ainsi que le poète-président de Dakar, déjà retiré de la vie politique, contrairement à lui, n'aurait été qu'à peine africain dans sa sensibilité et ses comportements, et notamment dans son attitude envers le pouvoir politique suprême. Lui qui pensa toujours qu'un vrai chef africain se devait de mourir à la tâche et ne révéler jamais non plus (sous peine d'un trépas prématuré) le nom de son successeur désigné, voyait sans doute un signe d'acculturation dans toutes les déclarations et les actes d'apparence plus ou moins « démocratique » de son rival francophone.

De fait, cette accusation implicite reposait sur des éléments biographiques vérifiés, comme la grande complicité d'idées entre le jeune Sérère de la Petite côte sénégalaise venu préparer l'agrégation de grammaire à Louis-le-Grand, et un autre étudiant noir, fervent lui aussi de poésie, le Martiniquais Aimé Césaire. Tous deux défendaient, avec d'autres familiers du Quartier latin, la « négritude », c'est-à-dire la fierté d'être noir exprimée d'une manière toute cicéronienne^[5]. Cette position conservait beaucoup plus de sens par rapport à la vie intellectuelle du Paris des années 30, marquée par la vogue du jazz et de l'« art nègre », qu'en considération des véritables enjeux d'une Afrique colonisée, naguère, à son corps défendant et se trouvant confrontée ensuite à une crise mondiale des matières premières.

Senghor n'aurait donc été, suivant une telle interprétation, qu'un intellectuel raffiné, quelque peu dévoyé dans la politique concrète, un professeur sachant opposer à la « raison hellène » cette sensualité et cet irrationnel prêtés à l'Afrique qui séduisirent l'« Avant-garde » parisienne de l'époque, mais éloigné par déformation professionnelle et sociale des réalités d'un continent pauvre, souffrant et surtout désireux d'améliorer sa condition par l'enrichissement et le progrès matériel sur des modes universels de modernisation. Tout cela, Houphouët, au contraire, l'aurait appris, pour ainsi dire, d'expérience directe tout au long de sa vie. Avec son goût d'un luxe bourgeois et son talent de leader politique, parti du radicalisme pour passer progressivement au conservatisme, celui-ci était un réaliste, l'un de ces calculateurs qui savent faire appel au sentiment populaire, comme chaque continent en produit. Médecin du cadre indigène formé à Dakar, défenseur obstiné des planteurs indigènes face à des colons blancs favorisés par la métropole, héritier enfin d'une chefferie traditionnelle fortement terrienne, son sens du concret et ses grandes ambitions matérielles furent incontestablement à l'origine des succès de la Côte-d'Ivoire sous sa direction ; c'était le temps où le prestige même du Président

13

14

15

sénégalais risquait à tout moment de donner, en revanche, à son pays une réputation de patrie d'intellectuels brillants, mais sans ressources et détachés des réalités.

Rétrospectivement, le marasme actuel de la Côte-d'Ivoire et le maintien du Sénégal dans une démocratie formelle sans heurts, elle-même facteur de confiance et donc de développement potentiel dans une Afrique maintenant ravagée par les conflits, ne permettent plus cette interprétation des choses, longtemps prédominante jusqu'à Paris. Non sans paradoxe, le point de vue du penseur se réclamant de l'humanisme antique a donc finalement triomphé de celui de l'homme d'action résolument tourné vers son temps, accusant le contraste entre la vision d'un idéaliste de l'Eurafrique et celle du « premier planteur de Côte-d'Ivoire ». Le modèle personnalisé d'équilibre national d'Houphouët-Boigny, qui ignora les principes solides d'un Etat de droit pour leur substituer une sorte de système de la parole donnée et de l'entente tacite, l'a rejoint dans la tombe, et avec lui une part de l'équilibre sous-régional de l'Afrique de l'Ouest.

16

UN VISIONNAIRE DES RELATIONS TRANSNATIONALES ET TRANSCONTINENTALES

L'auteur de *Leuk le lièvre*, ce chef-d'œuvre du manuel de lecture racontant des histoires de brousse, fut en fait fidèle tout autant à sa terre natale qu'à la France (ce qui lui donna toujours une audience parmi les paysans ou certaines confréries musulmanes sénégalaises). Mais, au delà de ces racines, de sa complexité intellectuelle et de sa modération politique entre deux mondes, Senghor demeure avant tout l'homme d'une vision large, celle non pas d'une conviction nationaliste, mais d'une foi absolue en un lien structurel et séculaire entre l'Europe et l'Afrique dans leurs unités réciproques. Ainsi n'a-t-il pas hésité à employer très tôt le terme d'« Eurafrique », bien souvent dévoyé depuis et qui recouvre autant d'équivoques que l'assimilationnisme colonial français de jadis. Le problème actuel de l'émigration africaine en Europe tend d'ailleurs à transformer profondément sa signification. Mais, dans le langage senghorien d'origine, il prenait une noblesse éminente parce qu'intemporelle en insistant sur la communauté structurelle de destin de l'Afrique et de l'Europe, due elle-même à la proximité géographique de ces deux continents. Dans son esprit, il s'agissait donc, tout autant, de définir, sous le concept d'Eurafrique, une convergence nécessaire d'intérêts politiques et économiques pour l'avenir, que de rappeler la réalité, croyait-il, d'un passé largement partagé sur la très longue durée historique.

17

Cela exigeait de mettre l'accent sur le métissage réciproque. Senghor, féru d'Histoire à sa manière, a pu être sensible à des théories controversées, comme les affinités prétendues entre langues africaines et langues dravidiennes de l'Inde. Il pensait entrevoir dans l'aube brumeuse de l'Histoire une présence noire sur une Europe

18

aujourd'hui blanche, aussi bien qu'une présence blanche en Afrique noire. Pour ce qui est de son cas personnel, que le chantre de la négritude n'hésitait pas à inclure dans de telles réflexions, il croyait posséder lui-même une goutte de sang européen et un nom de famille à l'étymologie portugaise. Tout cela lui valut, bien sûr, une hostilité déclarée de la part de tous ceux qui, en Afrique, voyaient dans les indépendances la possibilité d'un retour à une « authenticité africaine » précoloniale, pour reprendre le vocabulaire cher à Mobutu. Ce courant de pensée considérait que Senghor était un traître au continent chaque fois qu'il se référait aux valeurs de l'Antiquité classique. Pour certains Africains, son attachement aux formes de la démocratie européenne et sa volonté de faire enseigner le latin et le grec au Sénégal n'étaient donc qu'une seule et même marque d'asservissement à des valeurs culturelles étrangères, exécrables comme telles, et ses accents poétiques sur la beauté noire ou sur le sacrifice des tirailleurs sénégalais n'y pouvaient rien changer.

Senghor développa également une réflexion, mais aussi une action politique délibérée, qui visaient à lutter contre le démantèlement des empires coloniaux sous la pression idéologique et la tentation généralisée de l'égoïsme nationaliste pour les Etats nouvellement indépendants. C'est ce qu'il dénonça sous le nom de « balkanisation » du continent dès que la France, après le vote de la « loi-cadre Defferre » de juillet 1956, eût décidé (contre sa tradition administrative) d'aller vers les autonomies internes sur la base des territoires et non des fédérations d'AOF et d'AEF qui les regroupaient depuis le début du XX^e siècle. Il tenta vainement d'agir contre la pente générale de l'époque en créant la Fédération du Mali, qui regroupait Sénégal et Mali actuel (ancien « Soudan français »), dès 1959. Ce fut rapidement un échec, que bien des observateurs imputèrent alors à l'irréalisme politique.

Pourtant, Senghor avait compris — mais trop tôt assurément — que le regroupement et la coopération internationale étaient la seule voie possible pour l'avenir. Prisonnier des Allemands pendant la seconde guerre mondiale, il avait tiré la même leçon de « la défaite de la France et de l'Occident en 1940 » que de futurs fondateurs de l'Union européenne. Il avait pu juger directement, en « intellectuel nègre » mais aussi en soldat français vaincu, des effets « de la haine de la raison et [du] culte du *Sang* ». C'est ce que, déjà président du Sénégal, il releva rétrospectivement en terminant par ce *lamento* : « Il ne nous restait, dans le gouffre, que les cordes puissantes, dans les ténèbres, que les hauts phares des maîtres à penser, d'où qu'ils pussent venir. Nous nous étions mis, du moins les prisonniers, à relire nos classiques^[6]. »

* * *

Un tel homme ne pouvait assurément être pleinement compris de la plupart de ses contemporains africains, tant par des distances de formation éducative que d'expérience personnelle. Avec son insistance sur la culture, il gêna à vrai dire plus d'un de ses pairs, chefs d'Etat ayant accédé à cette fonction par des voies tout autres.

19

20

21

22

Il servit aussi durablement d'alibi culturel à des relations franco-africaines qui s'opacifiaient avec les années, et le Festival mondial des arts nègres, en 1966, ne put suffire à faire de Dakar le phare du continent.

Au fond, avec des talents multiples — dont celui, très réel quoique discret, de la tactique politique —, Senghor était un visionnaire, que l'on doit rattacher avant tout, dans la logique de son existence et de sa réflexion la plus fondamentale, à la famille prophétique (qui est aussi celle des poètes). Il semblait appelé à « préparer les chemins » d'une rencontre de l'Europe et de l'Afrique et, plus largement encore, de la tradition occidentale et des mondes noirs. Ce fut là, à vrai dire, un vrai rôle, qu'il soutint toujours avec honneur et égalité jusqu'à la fin de la fable.

NOTES

- [1] Qu'il n'a véritablement livré qu'après et sur la mort de son fils, avec « L'élégie pour Philippe Maguilen » (*Poésies*, Ed. du Seuil, 1984).
- [2] Il est révélateur que l'ouvrage polémique de François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998, ne mentionne pas Senghor dans son *index nominum*.
- [3] C'est pourquoi l'Université francophone d'Alexandrie, créée en 1990, porte son nom.
- [4] En dehors du président du Sénégal, Abdoulaye Wade, opposant historique à Senghor et à son successeur direct Abdou Diouf (lui aussi présent), c'était seulement ceux de la Mauritanie voisine, du Mali (ayant formé avec le Sénégal une « Fédération du Mali » entre 1959 et 1960) et enfin du Niger.
- [5] Selon Senghor, le terme aurait été forgé par Césaire, « suivant les règles les plus orthodoxes du français » (voir « Qu'est-ce que la négritude ? », texte de 1971 disponible notamment sur le site <http://www.ville-verson.fr> de l'Espace Senghor de la mairie de Verson [Calvados], localité où il s'était retiré).
- [6] Léopold Sédar Senghor, *Liberté I*, Seuil, 1964, p. 84.

RÉSUMÉ

Français Visionnaire, prophète aussi, comme peuvent l'être les poètes, Senghor semblait appelé à « préparer les chemins » d'une rencontre de l'Europe et de l'Afrique et, plus largement, de la tradition occidentale et des mondes noirs. Ce fut là un beau rôle ; il le soutint avec honneur et égalité jusqu'à la fin de la fable.

PLAN

Éléments d'éloge funèbre

Le contraste Houphouët/Senghor

Un visionnaire des relations transnationales et transcontinentales

AUTEUR

François Gaulme

*Rédacteur en chef de Afrique Contemporaine
La Documentation Française*

<https://doi.org/10.3917/etu.971.0011>

Facebook

Twitter

Imprimer

Plus d'options...



SUIVANT 

Pour citer cet article

Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R. © S.E.R.. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une

banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Cairn.info